



**Discours de Mme la 1^{ère} Adjointe et Conseillère Départementale Carmen FLORE
Cérémonie des Vœux lundi 16 janvier 2023**

Bonsoir,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite à toutes et à tous la bienvenue.

Alors que notre équipe municipale est élue depuis 2020, il aura fallu attendre ce lundi 16 janvier 2023 pour célébrer notre toute première cérémonie des vœux. Je suis donc honorée et fière de lancer cette soirée.

En tant que 1^{ère} adjointe en charge de l'action sociale je souhaite évoquer les actions menées par notre Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS est engagé dans le Programme de Réussite Éducative, porté par la ville d'Oyonnax. Ce programme national de suivi personnalisé est destiné à aider les jeunes rencontrant des difficultés à réussir leur scolarité. En contrepartie de cette aide, les lycéens qui acceptent de s'impliquer dans cette action, se voient offrir un bon de 550 € destiné au financement de leur permis de conduire.

Par ailleurs, le CCAS a su être présent aux côtés des familles en difficulté pour les aider au financement de voyages linguistiques, afin de n'exclure aucun enfant.

Le CCAS apporte aussi son aide et son écoute aux personnes les plus fragiles. Il leur vient en aide lors de difficultés ponctuelles rencontrées dans leur parcours de vie.

Bien sûr, nous restons bienveillants auprès des plus anciens. Ainsi, en septembre 2022, nous avons offert un dîner concert à 120 personnes au Parc des Oiseaux. En fin d'année, chaque administré de plus de 70 ans inscrits au CCAS a reçu un bon d'achat de 30 € valable auprès des commerçants de la commune. Le 8 décembre, nous avons convié 200 personnes au repas de Noël, ici même, et nous avons offert un plaid à ceux placés en maison de retraite.

J'en profite pour vous rappeler que l'inscription au CCAS n'est pas automatique. Si vous le souhaitez et si vous avez 70 ans dans l'année, il vous suffit de vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Je terminerai ce sujet en remerciant monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention votée au profit du CCAS, et pour remercier Stéphanie BEVAND pour son aide au quotidien.

En tant que Conseillère Départementale du Canton d'Oyonnax-Arbent, je remercie mon binôme Michel PERRAUD d'être à mes côtés pour défendre les intérêts de nos communes respectives. Nous veillons ensemble à ce que notre canton soit non seulement représenté mais aussi reconnu au sein du Département.

Pour ma part, je suis particulièrement engagée sur le volet social. Je suis très impliquée dans les décisions qui concernent les logements sociaux, le plan sénior 01, l'attractivité des métiers médico-sociaux et bien d'autres sujets. Je remercie vivement le président Jean DEGUERRY pour son implication sur ces problématiques mais aussi pour son travail sur le territoire aindinois, sa proximité et son soutien.

Nous arrivons au terme de cette intervention. Les Adjointes, le Conseil Municipal et moi-même tenons à remercier Monsieur le Maire pour son écoute et sa réactivité lors de nos nombreuses sollicitations afin de répondre au mieux, aux besoins de la population. Grâce à son engagement sans faille, vous serez tous d'accord pour dire qu'Arbent est une ville où il fait bon vivre.

Je lui souhaite, ainsi qu'à son épouse Catherine et à ses proches, une bonne et heureuse année 2023.

Mesdames, Messieurs, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2023 et vous remercie pour votre attention.